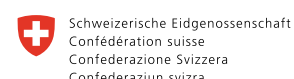


Vision AGGLOlac

Nidau et Bienne

Canton de Berne



Office fédéral du développement territorial ARE
Office fédéral de l'énergie OFEN

Contexte et localisation

Après avoir été longuement affectée à l'artisanat et à l'industrie, puis avoir accueilli l'exposition nationale Expo.02, l'aire située entre la plage de Bienne et le château de Nidau doit désormais permettre une extension urbaine. Il s'agit de développer les zones destinées à l'habitat et au travail comme le souhaite la ville de Nidau, tout en faisant en sorte que les terrains du bord du lac puissent être utilisés comme espace de détente pour toute la région.

Processus et gouvernance

Les législatifs de Nidau et de Bienne ayant donné leur feu vert les 20 et 27 juin 2013, un concours d'idées a été lancé en vue de transformer la vision existante d'AGGLOlac en un véritable concept urbanistique, sur la base d'un éventail de travaux aussi vaste que possible. La société de projet entend par la suite faire certifier le nouveau quartier selon le tout dernier standard de la société allemande pour la construction durable (deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen, DGNB).

Plus-values de la démarche

Début 2014, tous les travaux seront présentés au public dans le cadre d'une exposition et discutés avec la population intéressée lors de «Journées ouvertes aux idées». Dans la deuxième phase de cette procédure visant à garantir la qualité du projet, les trois à huit concepts urbanistiques les mieux notés par le jury seront approfondis. Enfin, le jury sélectionnera le concept à partir duquel les bases juridiques en matière d'aménagement du territoire seront élaborées. La population de Nidau sera ensuite appelée aux urnes.

Vision AGGLOlac



Points forts

Développement durable

Labels ou modèles d'évaluation

Des labels ou modèles d'évaluation de la durabilité tels que « Société à 2000 watts », « One planet living », DGNB ou LEED sont utilisés comme références.

Construction durable

Densification d'un site bien desservi

Le projet permet une croissance qualitative sur un site très attractif et très bien desservi au centre de l'agglomération.

Un quartier résidentiel attrayant

Prise en compte des besoins de différents groupes cibles

Le projet autorise la réalisation de logements en coopérative.

Informations

Informations techniques

Surface du terrain

Le périmètre du concours englobe plus de 300'000 m². Il s'étend entre les plages de Bienne (au nord-ouest) et de Nidau (au sud-ouest), et le château de Nidau (au nord-est). Des espaces importants de ce périmètre sont occupés par le château de Nidau, les plages de Bienne et de Nidau ainsi que d'autres éléments.

Nombre de logements

Quartier résidentiel attrayant destiné à accueillir 1500 à 2000 habitants

Nombre d'emplois

On part du principe que, dans le périmètre du concours, quelque 130'000 m² de surfaces de plancher seront créées (habitat, services, gastronomie).

Type de projet

Nouveau quartier répondant aux besoins de différents groupes cibles

Phase de projet

Réalisée en 2012, l'évaluation a porté sur la phase de projet atteinte lors de la conclusion de l'accord entre les villes de Bienne et de Nidau sur le développement de la vision AGGLOlac.

Contact

Administration communale

Stephan Ochsenbein,
secrétaire communal, Nidau

Société de projet AGGLOlac

Jürg Mosimann, chef de projet
Schlossstrasse 24
Case postale 208
2560 Nidau

Pour en savoir plus

www.agglolac.ch

Conseiller en quartiers durables En charge de la coordination de l'évaluation du projet via QD

Erich Lüdi
bureau d'ingénieur Erich Lüdi
3250 Lyss
erich.luedi@besonet.ch



SuisseEnergie pour les Communes

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) soutiennent la création de quartiers durables

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) considèrent le développement durable des quartiers comme une contribution importante à la réalisation de l'objectif de durabilité de la constitution fédérale (art. 73).

De nombreuses communes et cantons s'investissent pour la mise en œuvre du développement durable en intégrant, dans leurs activités, projets et programmes, les aspects ayant trait à l'environnement, à la société et à l'économie. Les quartiers se prêtent bien à la concrétisation de cet engagement au travers, par exemple, de constructions écologiques et autonomes en matière d'énergie, d'actions pour la promotion de la

mixité sociale et intergénérationnelle des habitants ainsi que de la mobilité douce.

Dans le cadre du Programme Quartiers durables, l'OFEN et l'ARE ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil « Quartiers durables ». Accessible gratuitement sur Internet, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés. Soutiens aux communes, formation de conseillers, brochures et carte des quartiers créent un cadre pour l'évaluation de la durabilité des quartiers.